



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE PROMOTION DE L'ACTIVITÉ TRANSMANCHE

SÉANCE DU 28 FEVRIER 2022
PRÉ-CONVOCATION EN DATE DU 13 JANVIER 2022
CONVOCATION EN DATE DU 04 FEVRIER 2022

—————
DÉLIBÉRATION N°2022/CS/02/02
—————

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

—————

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche (SMPAT),

Vu les arrêtés préfectoraux du 19 octobre 2000 et 27 décembre 2018
Vu les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
Les propositions du Président entendues
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres

Vu les articles L.1612-12 et L.1612-20 du CGCT relatifs à l'arrêt des comptes du SMPAT ;

Vu le compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental pour l'exercice 2021 ;

Vu le projet de compte administratif du SMPAT ;

Considérant la concordance entre les résultats du compte administratif du SMPAT pour l'exercice 2021 et les résultats du compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental pour le même exercice ;

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, à l'exception de M. Alain BAZILLE qui ne prend pas part au vote :

- D'approuver le compte administratif de l'exercice 2021 du SMPAT, ci-annexé, qui fait apparaître les résultats suivants :

I/ BUDGET PRINCIPAL (nomenclature M 52)

1/ SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes réalisées :	- €
Dépenses réalisées :	300 000,00 €
Soit un résultat de l'exercice 2021 en section d'investissement de :	-300 000,00 €

en intégrant le Résultat positif reporté de l'exercice 2020 de : +400 000,12 €

LE SOLDE D'EXECUTION POUR 2021 EST DE : +100 000,12 €

2/ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes réalisées :	290 685,16 €
Dépenses réalisées :	243 274,59 €
Soit un résultat de l'exercice 2021 en section de fonctionnement de :	+47 410,57 €

en intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2020 de : +135 990,97 €

LE RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT POUR 2021 EST DE : +183 401,54 €

II/ BUDGET ANNEXE (nomenclature M 4)

1/ SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes réalisées :	12 961 959,05 €
Dépenses réalisées :	15 417 580,56 €
Soit un résultat de l'exercice 2021 en section d'investissement de :	-2 455 621,51 €

en intégrant le résultat positif reporté de l'exercice 2020 de : +18 431 778,51 €

LE SOLDE D'EXECUTION POUR 2021 EST DE : +15 976 157,00 €
- Solde des restes à réaliser : - 219 400,00 €
= SOLDE D'EXECUTION NET 15 756 757,00 €

2/ SECTION D'EXPLOITATION :

Recettes réalisées :	30 634 828,00 €
Dépenses réalisées :	31 807 158,84 €
Soit un résultat de l'exercice 2021 en section d'exploitation de :	-1 172 330,84 €

en intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2020 de : +7 408 953,09 €

LE RESULTAT DE CLOTURE D'EXPLOITATION 2021 EST DE : +6 236 622,25 €

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604579-20220228-2022CS0202-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2022

Affichage : 17/03/2021

Pour l'autorité compétente par délégation